

301710-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Training services – 26M0024 - Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

OJ S 85/2026 04/05/2026

Fógra conartha – an córas éadrom

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: ANFH

R-phost: plateforme.achat@anfh.fr

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: 26M0024 - Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

Cur síos: La consultation a pour objet l'achat des prestations de formation FPTLV comprenant 3 lots. • Lot 1 : Accompagner l'autodétermination • Lot 2 : Communication Alternative Améliorée (CAA) • Lot 3 : Parcours de formation pour les agents des services techniques (8 modules)

Aitheantóir an nós imeachta: 859a4d4a-1f85-4a03-9575-506ddad2d7b2

Aitheantóir inmheánach: 26M0024

An cineál nós imeachta: Nós imeachta aonchéime eile

Príomhghnéithe an nós imeachta: Les informations et les critères de sélection sont mentionnés dans le règlement de consultation joint au DCE.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 80500000 Training services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Tír: An Fhrainc

Aon áit sa tír áirithe

Eolas breise: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le

périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

2.1.3. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 3 000 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Les candidats devront télécharger le Dossier de consultation des entreprises (DCE) sur la plateforme de l'ANFH (recherche des consultations en cours : n° 26M0024). La plateforme d'achat de l'ANFH est accessible via l'espace prestataire du site www.anfh.fr (lien d'accès direct : <https://plateforme-achats.anfh.fr>). Le retrait du DCE est gratuit. Il est fortement conseillé aux candidats de créer un compte entreprise sur la plateforme des achats. Ce compte leur permettra tout au long de la procédure de recevoir le cas échéant, les informations relatives à la consultation : modifications de dates, rectificatifs/compléments au dossier de consultation des entreprises, etc. Il est recommandé aux candidats de se préparer à l'avance à répondre et de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur offre dématérialisée sur la plateforme des achats de l'ANFH. Pour toute difficulté rencontrée lors de l'accès à la plateforme d'achat de l'ANFH ou lors du téléchargement du DCE, merci de contacter l'assistance technique en ligne disponible à partir de la page d'accueil de la plateforme des achats.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

4. Grúpa luchtóg

4.1. Grúpa luchtóg: GLO-0001

Na luchtóga atá san áireamh: LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

Teideal: Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

Cur síos: La consultation a pour objet l'achat des prestations de formation FPTLV comprenant 3 lots. • Lot 1 : Accompagner l'autodétermination • Lot 2 : Communication Alternative Améliorée (CAA) • Lot 3 : Parcours de formation pour les agents des services techniques (8 modules)

Aitheantóir inmheánach: 26M0024

4.1.1. Luach

4.1.2. Eolas ginearálta

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

4.1.3. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation compris dans le DCE

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (céatadán, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 70

Critéar:

Cineál: Praghas

Cur síos: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation compris dans le DCE

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (céatadán, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 30

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Lot 1 - Accompagner l'autodétermination

Cur síos: L'objectif général de la formation, pour ce lot, est de permettre aux professionnels d'acquérir une compréhension opérationnelle de l'autodétermination des personnes en situation de handicap, au regard du cadre réglementaire et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, afin de faire évoluer leurs postures, leurs pratiques et les organisations de travail vers des accompagnements favorisant l'exercice effectif des choix, la prise de décision et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, dans un cadre sécurisant.

Aitheantóir inmheánach: 26M0024-1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 80500000 Training services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Tír: An Fhrainc

Aon áit sa tír áirithe

Eolas breise: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions

soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 1 Bliain

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 3

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas tairisceana

Eolas breise: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Spríoc-am chun eolas breise a iarraidh: 01/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríodhata chun tairiscintí a fháil: 09/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 240 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: ANFH

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: ANFH

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: ANFH

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: ANFH

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Lot 2 -Communication Alternative Améliorée (CAA)

Cur síos: L'objectif général de la formation, pour ce lot, est de permettre aux professionnels accompagnant des personnes présentant des difficultés de communication orale de s'approprier les principes de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), d'identifier et de maîtriser les outils existants, et de développer des compétences pratiques pour concevoir, adapter et utiliser des supports de communication personnalisés, afin de favoriser l'expression, la participation et les interactions au quotidien des personnes accompagnées.

Aitheantóir inmheánach: 26M0024-2

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 80500000 Training services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Tír: An Fhrainc

Aon áit sa tír áirithe

Eolas breise: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'

engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 1 Bliain

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 3

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas tairisceana

Eolas breise: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Spríoc-am chun eolas breise a iarraidh: 01/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríodhata chun tairiscintí a fháil: 09/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa,

Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 240 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: ANFH

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: ANFH

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe:

Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: ANFH

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: ANFH

5.1. Luchtóg: LOT-0003

Teideal: Lot 3 - Parcours de formation pour les agents des services techniques (8 modules)

Cur síos: Le parcours de formation intitulé "Parcours de formation pour les agents des services techniques" comprend les modules suivants : - Module 1: l'objectif est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances et compétences de base en plomberie afin de réaliser des installations sanitaires simples et d'assurer une maintenance de premier niveau des installations sanitaires courantes au sein des établissements de la fonction publique hospitalière. - Module 2: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques de s'approprier les bases théoriques et pratiques de l'électricité afin d'assurer, en toute sécurité, des interventions simples de dépannage et de petits travaux électriques dans les bâtiments des établissements de la fonction publique hospitalière. - Module 3: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques de connaître les principes de base du soudage, les différents appareils et accessoires associés, afin de choisir les équipements adaptés et de sécuriser les interventions simples relevant de la maintenance courante des bâtiments. - Module 4: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances de base techniques nécessaires à la réalisation de travaux courants de maçonnerie traditionnelle dans le cadre de la maintenance des bâtiments des établissements de la fonction publique hospitalière. - Module 5: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques de renforcer leurs compétences en électricité du bâtiment afin d'assurer la maintenance de base des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES), de réaliser le remplacement de moteurs électriques simples et de comprendre le

fonctionnement ainsi que l'entretien des circuits communicants présents dans les bâtiments. - Module 6: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances de base techniques nécessaires à la réalisation de travaux courants de peinture, incluant la préparation des supports et l'application de produits adaptés aux différents types de surfaces présentes dans les bâtiments. - Module 7: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'acquérir les connaissances nécessaires pour identifier les différents types de couvertures, repérer les désordres courants, assurer des actions de maintenance de premier niveau et intervenir en sécurité lors des opérations de diagnostic et d'entretien des couvertures et des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales. - Module 8: l'objectif de cette formation est de permettre aux agents techniques d'approfondir leurs connaissances et compétences en plomberie afin d'assurer un diagnostic fiable, des interventions de maintenance plus avancées et des réglages optimisés sur des installations sanitaires courantes dans les bâtiments des établissements de la fonction publique hospitalière.

Aitheantóir inmheánach: 26M0024-3

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 80500000 Training services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Tír: An Fhrainc

Aon áit sa tír áirithe

Eolas breise: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de

prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 1 Lá

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 3

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas tairisceana

Eolas breise: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Spríoc-am chun eolas breise a iarraidh: 01/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

Ainm: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeanach

Seoladh an chur isteach: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríocdháta chun tairiscintí a fháil: 09/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 240 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: ANFH
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: ANFH
Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe:
Tribunal administratif de Paris
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: ANFH
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: ANFH

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: ANFH
Uimhir chlárúcháin: 302695564
Seoladh poist: 265 rue de Charenton
Baile: PARIS
Cód poist: 75012
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: La plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH
R-phost: plateforme.achat@anhf.fr
Teil.: 0144756800
Seoladh idirlín: www.anfh.fr
Próifíl an cheannaitheora: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir
Comhlacht lárnach ceannaigh a dhámhann conarthaí poiblí nó a thugann i gcrích creat-chomhaontuithe maidir le hoibreacha, soláthairtí nó seirbhísí ar son ceannaitheoirí eile
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Paris
Uimhir chlárúcháin: 177500055
Seoladh poist: 7 rue de Jouy
Baile: PARIS
Cód poist: 75004
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
R-phost: greffe.ta-paris@juradm.fr
Teil.: 33 144594400

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin
Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union
Uimhir chlárúcháin: PUBL
Baile: Luxembourg
Cód poist: 2417

Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)

Tír: Lucsamburg

R-phost: ted@publications.europa.eu

Teil.: +352 29291

Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: fe9ec488-2045-4d3e-b006-112fb540b387 - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra conartha – an córas éadrom

Fochineál an fhógra: 20

Dáta seolta an fhógra: 30/04/2026 09:19:19 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 301710-2026

Uimhir eagráin IO S: 85/2026

Dáta foilsithe: 04/05/2026